

وزارة الثقافة

MINISTÈRE DE LA CULTURE

المركز الوطني للبحوث  
في عصور ما قبل التاريخ  
و علم الإنسان و التاريخ

Centre National  
de Recherches  
Préhistoriques  
Anthropologiques  
et Historiques

# AHELLIL DU GOURARA

ALGERIE



© CNRPAH 2004

03, Rue F.D.Roosevelt

ALGER

**L'HELLIL DU GOURARA**

**(ALGERIE)**

**Dossier de candidature nationale  
A la troisième proclamation des chefs-d'œuvre  
Du patrimoine oral et immatériel de l'humanité**

**Présenté par  
Le Ministère de la Culture  
De la République Algérienne Démocratique et Populaire**

**L'HELLIL DU GOURARA**

**(ALGERIE)**

**IDENTIFICATION**

**a) ETAT MEMBRE**

République Algérienne Démocratique et Populaire

**b) NOM DE L'ESPACE CULTUREL OU DE LA FORME D'EXPRESSION CULTURELLE**

L'Ahellil, poésie chantée et dansée, se pratique exclusivement dans la région du Gourara qui se trouve dans le sud-ouest du Sahara algérien.

**c) NOM DE LA COMMUNAUTE CONCERNEE**

Les Zénètes du Gourara

**d) LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DE L'ESPACE CULTUREL OU DE LA FORME DE L'EXPRESSION CULTURELLE**

Traditionnellement, les connaisseurs et les pratiquants de l'Ahellil se trouvaient uniquement dans les villages (ksour) du Gourara. Cependant, depuis une trentaine d'années (et même plus), le phénomène de migration vers les grandes villes du Nord du pays (surtout Oran, à l'Ouest de l'Algérie) fait qu'à l'occasion de certaines fêtes religieuses, l'ahellil y est pratiqué par des Gouraris qui y sont installés parfois définitivement.

***e) PERIODICITE DE LA FORME D'EXPRESSION CULTURELLE***

L'Ahellil est réalisé de manière régulière lors de certaines fêtes religieuses, à l'occasion de pèlerinages aux mausolées de saints locaux ou lors de la célébration de la nativité du Prophète. Mais il peut y avoir également des Ahellil lors de réjouissances profanes comme les mariages.

Il arrive de même que l'on produise l'Ahellil (à côté d'autres formes d'expressions culturelles locale et régionale) lors d'événements locaux comme les foires et semaines commerciales organisées par les autorités pour promouvoir les échanges entre régions.

A l'occasion de visites de hautes personnalités, l'Ahellil est souvent pratiqué.

***f) PERSONNE OU ORGANISME RESPONSABLE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE CONCERNEE OU DU GOUVERNEMENT IMPLIQUE***

Nom : Ministère de la culture

Centre National de Recherches Préhistoriques Anthropologiques et Historiques

Contact : CNRPAH

Adresse :3, rue Franklin Roosevelt, Alger

Tel : 00 213 21 74 79 29                      00 213 61 57 62 82

Fax : 00 213 21 74 79 29

Email :slimhachi@yahoo.fr

**AHELLIL DU GOURARA**

**(ALGERIE)**

**DESCRIPTION**

**A) DESCRIPTION DE L'ESPACE OU DE LA FORME D'EXPRESSION CULTURELLE – (FOURNIR DES REFERENCES HISTORIQUES ET RECENTES)**

Située au sud-ouest de l'Algérie, la région du Gourara, qui faisait traditionnellement partie d'un ensemble plus vaste appelé Touat, est formée d'une centaine d'oasis regroupées en plusieurs sous-espaces. La situation géographique du Gourara et du Touat, au sud des dunes de l'erg occidental et à l'ouest du plateau du Tadmaït, fait que cet espace a vraiment été protégé par l'environnement désertique. Il s'agit en fait d'un espace de refuge pour toutes les communautés qui pour des raisons politiques ou religieuses devaient abandonner leur habitat au Nord (notamment dans l'Atlas saharien) pour

aller plus loin dans le Sahara où elles pouvaient vivre de manière autonome tout en continuant de pratiquer leurs croyances et cultes.

Par ailleurs, il faut insister sur le fait que les oasis du Gourara et du Touat ont été établies sur l'axe commercial qui permettait aux caravanes de traverser le Sahara et de mettre en relation le Nord de l'Afrique avec les pays du Sahel africain (l'ancien *bilad al-Sudan* : le pays des Noirs). Pour cette raison, même si les oasis lointaines du Gourara vivaient dans une autonomie quasi complète, on ne peut pas dire qu'il s'agit d'un isolat puisque les contacts et les échanges ont toujours été maintenus avec les autres populations sahariennes et même au-delà.

La forme d'expression de l'Ahellil regroupe deux genres qui ont le même répertoire mais qui ont deux modes de réalisation distincts : l'Ahellil proprement dit et la *Tagerrabt*. La différence principale est que l'Ahellil proprement dit s'effectue debout et sur une place publique alors que la *Tagerrabt* s'effectue en position assise et à l'intérieur de l'habitation.

Pour l'Ahellil proprement dit, il s'agit invariablement d'un chœur formant un cercle, au centre duquel se tiennent le soliste et deux instrumentistes. Le nombre de choristes est variable et, en fonction des situations, il peut se limiter à une vingtaine ou atteindre une centaine de participants ; dans ce cas et en fonction de la surface de la place dans laquelle se réalise l'Ahellil, il peut y avoir plusieurs cercles concentriques.

Le soliste est le maître de la séance, c'est lui qui chante les premiers vers sur un ton aigu. Au bout d'un moment, le soliste ne fait plus que lancer les premiers mots d'un ensemble de vers constituant une unité et les choristes chantent alors l'ensemble de cette unité poétique. Dans un Ahellil, il peut y avoir juxtaposition de plusieurs de ces unités poétiques : certaines peuvent être à coloration religieuse et d'autres résolument profanes. On ne peut séparer ces deux aspects de l'Ahellil, ils sont intimement liés et l'on passe de l'un à l'autre. En même temps que le groupe chante cette poésie, tout le monde bat des mains (il y a plusieurs rythmes) et les choristes dansent sur un mode très lent, presque imperceptible.

La forme dans laquelle se réalise l'Ahellil est donc celle du cercle des choreutes qui tournent autour d'un centre figuré par le soliste (appelé en langue zénète : *abechniu*). Aux côtés du soliste se tient le flûtiste (appelé *bab n tmeja*) et un joueur de tambourin (appelé *bab uqella*).

Pour la Tagerrabt, les participants sont assis en tailleur, dans une pièce ou dans un patio, ce qui garantit une certaine intimité puisque seuls les personnes invitées ou familières du maître de céans peuvent y participer. Le répertoire est le même que pour l'Ahellil proprement dit mais le rythme change puisqu'il est rapide pour la Tagerrabt et lent dans l'Ahellil. Les membres du chœur prennent position en plusieurs rangées et le soliste n'est plus nécessairement au centre. A ses côtés prennent place deux

autres instrumentistes : le joueur de bengri, qui est une espèce de luth à deux cordes et le percussionniste qui à l'aide de deux pierres (*udgha*) qu'il bat sur une molette donne le rythme.

Le répertoire de l'Ahellil est constitué d'un certain nombre de chants identifiés par des titres mais surtout par les airs : c'est ainsi que lors de la réalisation d'un Ahellil, c'est le flûtiste qui dans son prélude annonce au soliste quel Ahellil chanter. Sur le nombre exact d'airs d'Ahellil, les informations ne sont pas concordantes, certains parlent d'une soixantaine d'airs (à noter que ce chiffre correspond au nombre de versets du Coran qui est pris comme modèle) et d'autres prétendent qu'il y en aurait une centaine, voire plus. Cette variation dans le nombre d'airs d'Ahellil semble être lié



au fait que le Gourara est composé de plusieurs sous-espaces (cinq) et que même si l'Ahellil est le « genre national du Gourara » (cf. M. Mammeri, *L'Ahellil du Gourara*), le rythme, les airs et la poésie varient d'un sous-espace à un autre.

L'explication de la non codification de l'Ahellil tient à ce que cette forme culturelle est essentiellement orale, même si certains avancent l'existence de manuscrits dans lesquels auraient été transcrits depuis plusieurs siècles les poésies.

## **B) HISTORIQUE, DEVELOPPEMENT ET FONCTION SOCIALE, SYMBOLIQUE ET CULTURELLE**

Il est très difficile de fournir des repères historiques relatifs à l'apparition et au développement de l'Ahellil comme genre particulier. Les éléments d'information dont nous disposons sont puisés, pour l'essentiel dans la tradition orale qui circule encore parmi les Gouraris d'un certain âge et sur les quelques recherches qui ont été menées sur l'Ahellil aussi bien du point de vue de l'ethnomusicologie que de l'anthropologie culturelle et historique.

Le point de vue de l'élite lettrée du Gourara consiste d'une manière générale à relier l'Ahellil directement à la propagation, à partir des XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles, du soufisme (mystique musulmane) dans la région du Gourara et du Touat, notamment par la pratique du *Samaâ* ou concert de chants religieux. Ce

point de vue est évidemment à considérer avec une certaine prudence puisqu'il ne fait en définitive qu'insister sur la prédominance absolue du religieux sur toutes les créations humaines et l'Ahellil en particulier.

D'autres, une minorité, pensent que l'Ahellil était antérieur à ce phénomène et qu'il a probablement subi l'influence des communautés de Berbères judaïsés qui ont été longtemps présentes au Touat-Gourara (depuis le V<sup>ème</sup> siècle après J.-C. jusqu'à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle). Au moment de l'arrivée des saints, qui s'est accompagné d'une islamisation en profondeur, l'Ahellil a simplement servi de matrice à la diffusion des thèmes religieux musulmans propres au *samaâ*.

Dans une perspective plus objective, on peut également penser que

l'Ahellil est le résultat d'une évolution interne à partir de la *Tagerrabt* qui serait donc la forme primitive de l'Ahellil pratiquée par les Zénètes nomades avant donc leur processus de sédentarisation au Gourara aux environs du X<sup>ème</sup>-XI<sup>ème</sup> siècles. L'Ahellil était donc pratiqué bien avant le XVI<sup>ème</sup> siècle, mais il est vrai qu'à partir de cette période il a été profondément remanié.

Des remaniements non pas au plan de la forme et des airs chantés mais surtout au niveau de la thématique avec l'apport de l'inspiration mystique qui fut propagée par les *wali*, c'est-à-dire les saints qui sont venus s'installer au Gourara.

S'agissant de la fonction sociale, on peut dire que l'Ahellil était profondément lié au mode de vie des Zénètes du Gourara dont l'essentiel des activités provenait de l'agriculture oasienne : dur labeur qui nécessitait des efforts constants en matière d'hydraulique et pour l'entretien des jardins constamment menacés par l'ensablement et le manque d'eau. C'est certainement cette expérience quotidienne, répétée durant des siècles, qui est au fondement des valeurs essentielles chantées dans la poésie de l'Ahellil : patience, humilité et constance. Face à une nature aussi dure, l'homme ne peut vivre seul. Ici, l'individu n'est rien sans sa communauté et cette dernière ne tolère aucun écart vis-à-vis de son but ultime : se reproduire matériellement en maintenant très fort les liens de l'individu

avec son groupe. La figure symbolique de l'Ahellil est le cercle et tous les choreutes, qui se tiennent épaule contre épaule, regardent vers le soliste qui est au centre : on peut dire que l'Ahellil contribue au maintien de la cohésion du groupe en le focalisant sur son intériorité.

La langue dans laquelle était dite la poésie de l'Ahellil fut pendant longtemps le zénète auquel s'est ajouté l'arabe qui véhiculait, en partie, le message des saints en matière de mystique. Ajoutons qu'à partir du XIII<sup>ème</sup> siècle des nomades arabophones gravitent autour des ksour du Gourara et diffusent parmi les Zénètes berbérophones l'arabe bédouin qui sera progressivement intégré par les ksouriens zénètes.

**C) DESCRIPTION TECHNIQUE,  
AUTHENTICITE, STYLE, GENRE,  
ECOLE, INFLUENCES**

La participation à l'Ahellil nécessite une longue pratique du chant, une connaissance du répertoire poétique ainsi qu'une maîtrise du corps et de la gestuelle (maintien droit, souplesse, retenue, pas de gestes brusques qui sont contraires aux règles...). Cet ensemble de connaissances ne s'acquiert que par la pratique c'est-à-dire la fréquentation, après l'adolescence, des cercles d'Ahellil. Cette fréquentation est suffisante lorsque l'on se limite au statut de choreute. Pour la formation au statut de soliste (*abechniw*), les choses sont évidemment plus complexe puisque le prétendant doit fréquenter un (et parfois plusieurs)

maîtres durant une période assez longue (dix années, voire même plus).

Il faut noter à ce sujet que ces maîtres étaient souvent des femmes d'un certain âge et on dit toujours au Gourara que les véritables connaisseurs de l'Ahellil (les textes poétiques) sont les femmes. Le prétendant est contraint à un véritable parcours initiatique qui le mène du statut d'apprenant passionné à celui de connaisseur et enfin de maître à son tour. C'est le maître qui, constatant les progrès de son élève et le jugeant apte à tenir le rôle de soliste, lui donne l'autorisation lors d'une soirée d'Ahellil de le remplacer au centre du cercle. Moment crucial pour l'élève qui doit faire preuve de la maîtrise de cet art et surtout ne pas décevoir son maître et les autres passionnés. Durant la période initiatique, le maître transmet à son élève la

connaissance des poèmes qui sont retenus oralement puisqu'il ne semble pas, malgré les recherches effectuées sur le terrain, que les Ahellil aient été transcrits dans le passé. Le maître transmet également un certain nombre de « recettes » pour renforcer et affiner la voix (miel, piments, graisse séchée...).

Le fait que l'Ahellil ne soit pratiqué qu'au Gourara conduit à penser qu'il s'agit d'une invention locale bien que d'autres communautés sahariennes ou plus septentrionales utilisent le terme « ahellil » très souvent pour désigner une poésie dédiée à Dieu en chantant ses louanges.

**D) LISTES DES DEPOSITAIRES AVERES  
DE LA TRADITION**

- El Hadj Barka Foulani	TIMIMOUN
- Moulay Seddik Slimane	TIMIMOUN
- Mohamed M'hammedi	TIMIMOUN/GHNAT
- Moussa Ou-Bahfoud	TIMIMOUN/CHARWIN
- Dahma	TIMIMOUN
- Marmi	TALA
- Si Abderrahmane	AT AÏSSA
- Bellizane	CHARWIN
- Dada Ut Hadj Ahmed	TIMIMOUN
- Hadja Mamma	CHARWIN
- La Rahma	TALMIN
- Si Brahim ou- Bahfoud	MESSAHEL

**E) DURABILITE ET EVENTUELS  
RISQUES DE DISPARITION PRESSIONS  
OU CONTRAINTES**

Comme toutes les autres régions du Sahara (et de l'ensemble de l'Algérie), le Gourara est concerné par un processus de changement socio-économique et culturel accéléré. L'existence de moyens de communications modernes (route goudronnée et aéroport) facilite la circulation de personnes originaires de régions différentes, du Nord et du Sud du pays. Timimoun, la capitale du Gourara, est actuellement non plus une simple oasis saharienne avec son ksar et sa palmeraie, mais une ville dotée d'infrastructure moderne et qui attire des visiteurs. Dans le sillage de ces derniers circulent des idées, des comportements et des pratiques (notamment les pratiques

musicales) complètement extérieurs à la société locale.

Comme cela est souvent le cas, se sont les jeunes Gouraris qui subissent le plus ces influences qui s'ajoutent à l'action de déculturation de l'école qui ne transmet en aucune manière la culture locale.

L'absence d'offre d'emploi au niveau régional a provoqué depuis une vingtaine d'années un mouvement massif de migration des Gouraris vers les villes du Nord de l'Algérie. Les hommes d'âge mûr, c'est-à-dire ceux-là même qui ont une certaine maîtrise de l'Ahellil, ne sont le plus souvent pas présent au pays pour transmettre un minimum de savoir.

Par ailleurs, les véritables détentrices de la connaissance de l'Ahellil

à savoir les vieilles dames ne sont quasiment plus accessibles aux jeunes gens, même à ceux désireux d'apprendre l'Ahellil puisqu'elles sont le plus souvent retranchées derrière un mutisme dont la profondeur est proportionnelle à leur incompréhension de l'évolution actuelle.

Sur un autre plan, la pratique de l'Ahellil était très liée aux fêtes religieuses locales, surtout celles qui étaient liées à la célébration une fois par an des nombreux saints locaux. Toutes ces réjouissances demandent du temps et une disponibilité certaine : on pouvait manquer de travailler son jardin un jour ou deux mais on ne peut pratiquer l'absentéisme lorsque l'on est employé, fonctionnaire ou étudiant. Les solistes eux-mêmes travaillent dans les secteurs public ou privé et ne sont pas toujours disponibles.

Il faut ajouter à toutes ces contraintes, une autre d'ordre idéologique et religieuse qui est liée à un changement dans la pratique même de la religion.

Depuis la fin des années 80, en effet, un certain nombre de jeunes Gouraris (surtout ceux qui ont effectué des études dans les universités du Nord du pays) propagent un certain nombre d'interdits comme le culte qui est rendu aux saints, la mixité et exercent des pressions pour dissuader les gens de continuer à fréquenter les saints et les femmes... Or, ces deux derniers éléments concernent directement l'Ahellil.

Sans disposer d'enquêtes précises sur la connaissance de l'Ahellil en fonction de l'âge on peut sans risque de se

tromper avancer que les jeunes maîtrisent de moins en moins cet art. Il faudrait peut-être nuancer pour ce qui concerne les ksour éloignés ; là on est encore entre soi et la transmission de la culture locale est moins perturbée que dans les ksour urbanisés.

La généralisation de la possession de postes cassettes depuis une vingtaine d'années a certes favorisé la circulation des Ahellil enregistrés et largement dupliqués. Cette pratique a cependant un effet pervers puisqu'elle dissuade les gens de se rendre physiquement à une séance d'Ahellil et les incite au contraire à écouter passivement et souvent seul.

**AHELLIL DU GOURARA**

**(ALGERIE)**

**JUSTIFICATION DE LA  
CANDIDATURE**

**A) SA VALEUR EXCEPTIONNELLE EN  
TANT QUE CHEF D'ŒUVRE DU GENIE  
CREATEUR HUMAIN**

La valeur de l'Ahellil du Gourara est en relation directe avec la volonté et la détermination des populations ksouriennes à perpétuer la vie dans un environnement difficile, le Sahara. Cette installation de l'homme dans les oasis sahariennes, déjà mentionnée et décrite par l'historien grec Hérodote au V<sup>ème</sup> siècle avant J.-C., s'est non seulement perpétuée jusqu'à nous mais s'est amplifiée pour humaniser de plus en plus d'espaces. Il y a donc incontestablement une très ancienne civilisation de sédentaires agriculteurs en milieu désertique. A cette installation ancienne, s'est ajoutée celle des ksouriens Zénètes avec leurs dizaines de km de galeries

souterraines (foggaras) pour canaliser l'eau des nappes vers les jardins, la lutte incessante contre l'ensablement, un art de la construction avec un matériau local (la brique en argile séchée : adobe) et surtout, et ceci est spécifique au Gourara, la transmission depuis des siècles de cet art qui combine la poésie, la chorégraphie et le chant qu'est l'Ahellil. S'il est illusoire de s'acharner à maintenir les structures sociales et les techniques agricoles ancestrales pour l'irrigation des jardins, on ne peut que difficilement se résoudre à voir disparaître l'Ahellil sous prétexte

a- qu'il est chanté dans une langue qui est menacée de disparition (moins de quarante mille locuteurs en zénète dans un pays qui compte plus de trente millions d'habitants) et

b- qu'il véhicule une vision mystique du monde en décalage flagrant avec la rapidité de l'innovation et la fureur qui caractérise ce début du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Si l'humanité continue à se projeter dans l'avenir avec un approfondissement fantastique en matières de connaissances et de techniques nouvelles, il est bon de tenter de préserver des formes d'expression qui nous viennent d'un passé lointain.

**VALEUR EXCEPTIONNELLE POUR  
LA COMMUNAUTE CONCERNEE ET  
POUR LE MAINTIEN DE LA  
DIVERSITE CULTURELLE PAR  
RAPPORT À D'AUTRES FORMES  
D'EXPRESSION DANS LA MEME  
CULTURE**

Il existe en Algérie d'autres formes de poésie chantée et parfois dansée, mais l'Ahellil par l'environnement naturel, la

cohésion qu'il exige et qu'il reproduit, la beauté du chant et la fluidité de sa chorégraphie reste exceptionnel.

Pour la communauté zénète du Gourara, qui est dépositaire de cette expression culturelle, il y a risque de la voir s'installer dans un processus rapide de rupture avec l'Ahellil jusqu'à la disparition de ce dernier.

Dans cette communauté, certains acceptent avec fatalisme cette éventualité qu'ils expliquent par la faiblesse de leur culture et son incapacité à réagir devant tout ce qui vient de l'extérieur. Pour ne s'en tenir qu'au domaine musical, le Gourara est actuellement submergé par une musique provenant du Nord, plus spécialement de l'Ouest (Oranie), par le biais de ce que l'on dénomme le « Raï ». Ce genre musical, qui était quasiment

inconnu sauf des initiés il y a une vingtaine d'années, ayant bénéficié depuis à la fois du soutien de l'industrie du disque et de la cassette et d'une certaine aura provenant de son intégration dans le paysage musical français est devenu quasiment le seul modèle musical pour tous les jeunes d'Algérie et plus particulièrement des Gouraris. Cet effet de monopole est bien évidemment négatif en ce que d'une part il restreint la diversité de l'offre musicale et la capacité de choix et, d'autre part provoque un appauvrissement du paysage musical d'une société donnée.

C'est pour cela qu'il mérite vraiment une attention particulière des autorités nationales d'abord et de l'UNESCO ensuite.

***VALEUR EXCEPTIONNELLE POUR  
LE MAINTIEN DE LA DIVERSITE  
CULTURELLE PAR RAPPORT À  
D'AUTRES FORMES  
D'EXPRESSION DANS LES  
CULTURES PROCHES***

Il existe, dans certains pays voisins de l'Algérie, des formes d'expression assez proches de l'Ahellil du Gourara par le caractère collectif (villageois) de la représentation et la symbiose entre poésie, chant et danse. Mais ces formes d'expression sont elles-mêmes en situation de marginalisation puisqu'elles ne subsistent parfois que grâce au tourisme qui est friand de ce genre de pratiques de plus en plus réduites au statut de produit folklorique de terroirs particuliers.



**VALEUR EXCEPTIONNELLE POUR  
LE MAINTIEN DE LA DIVERSITE  
CULTURELLE PAR RAPPORT À  
D'AUTRES FORMES  
D'EXPRESSION DE FACON  
UNIVERSELLE**

La promotion de ce type d'expression culturelle doit se réaliser d'abord au niveau local, cela est vital pour la survie même du genre, mais il faut également souligner que la représentation en dehors du territoire national est très importante. On remarquera à ce propos que les quelques représentations données en Europe, en France notamment par un groupe d'Ahellil ont été extrêmement bien perçues. Cette réception positive est liée au fait que le public constate immédiatement la différence et l'originalité de l'Ahellil comme représentation d'une

culture. En fait, on peut considérer l'Ahellil comme le véritable ambassadeur de cette culture saharienne ancienne dont le patrimoine doit être conservé pour témoigner de la diversité des pratiques culturelles, musicales et esthétiques humaines.

**B) ENRACINEMENT DANS UNE  
TRADITION CULTURELLE OU DANS  
L'HISTOIRE DE LA COMMUNAUTE  
CONCERNEE**

La pratique de l'Ahellil est enracinée dans le passé des hommes et des femmes du Gourara bien que la représentation du passé telle qu'elle existe encore aujourd'hui auprès de ces populations est loin d'être objective et fidèle à sa complexité et à la multiplicité

des influences. Les Gouraris, à tout le moins les plus conscients d'entre eux, ont parfaitement le sentiment que l'Ahellil leur provient de leurs lointains ancêtres et que même s'il a évolué au fil du temps il reste fidèle à cette origine.

Par ailleurs, c'est par le biais de cette forme d'expression que les générations successives ont exprimé, sous une forme poétique très ramassée et souvent allégorique, l'essentiel de leurs méditations mystiques, de leur philosophie de la vie et de leur vision du monde (y compris les aspects profanes tels que la vie, l'amour, la mort, l'inégalité sociale, l'équilibre à trouver entre l'ici-bas et l'au-delà...). Par le biais de l'Ahellil c'est donc tout ce savoir qui s'exprime et même si ces valeurs ou certaines d'entre elles paraissent souvent désuètes et inadaptées

au monde actuel, il est vital de pouvoir s'y référer non seulement pour vérifier certains avantages qu'offre la modernité actuelle mais également pour s'apercevoir qu'il y a une part de sagesse et de beauté qui se perd dans les processus actuels de changements.

***C) ROLE EN TANT QUE MOYEN D’AFFIRMATION DE L’IDENTITE CULTURELLE DES PEUPLES ET DES COMMUNAUTES CULTURELLES CONCERNEES SOURCE D’INSPIRATION ET D’ECHANGES INTERCULTURELS ET MOYEN DE RAPPROCHEMENT DES PEUPLES, ROLE CULTUREL ET SOCIAL ACTUEL POUR LA COMMUNAUTE CONCERNEE***

Les distances souvent importantes qui ont souvent limité les contacts entre les communautés installées sur le sol de ce vaste pays qu'est l'Algérie, le repli sur son propre terroir lié aux difficultés de la survie dans des environnements souvent hostiles, la faiblesse des pouvoirs centraux à certains moments du passé ont produit une société profondément marquée par la diversité locale et régionale. Par ailleurs, les bouleversements imposés de l'extérieur par le système colonial ainsi que le volontarisme et l'intensité des changements mis en œuvre aux lendemains de l'indépendance (1962) par un pouvoir central soucieux de promouvoir une identité nationale qui s'est malheureusement souvent imposée au détriment des identités des communautés locales ont débouché sur

un délitement rapide des pratiques culturelles héritées du passé des communautés. Près d'un demi siècle plus tard, on prend nettement conscience que l'identité nationale n'est pas incompatible avec le maintien et même l'épanouissement des cultures locales. L'enracinement dans le terroir n'empêche nullement l'ouverture vers l'universel mais limite fortement l'implantation de doctrines contraires voire même opposées au patrimoine culturel et religieux dont les communautés locales et la nation sont les héritiers.

Tout ceci montre que la défense et le soutien déployés par le pouvoir central en direction des patrimoines culturels locaux vise à l'affirmation de l'idée selon laquelle l'identité nationale doit puiser dans le socle commun qui est constitué

par ces multiples expressions et identités culturelles qui sont considérées comme locales parce que l'histoire les a constituées ainsi.

La prise en charge d'une diversité culturelle intérieure constitue bien évidemment une sérieuse option non seulement pour le respect et l'ouverture envers les cultures provenant d'autres espaces et d'autres pays mais de plus pour une demande d'échanges culturels qui ne peuvent qu'être bénéfiques par l'effet en retour que ces échanges suscitent.

En ce qui concerne la communauté du Gourara, la valorisation de l'Ahellil en tant que moyen d'affirmation de sa diversité culturelle et de son identité locale ne peut que contribuer à susciter une affirmation de soi et amener une

dynamisation de son rapport aux autres afin de participer de manière plus active à son propre développement.

#### ***D) EXCELLENCE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SAVOIR-FAIRE ET DES QUALITES TECHNIQUES DEPLOYEES***

Dans la société traditionnelle, la pratique de l'Ahellil n'était pas le produit d'un apprentissage scolaire mais le résultat d'un processus de socialisation qui mettait l'individu en contact avec l'ensemble de sa communauté et plus particulièrement avec tous ceux qui s'étaient spécialisés en quelque sorte dans cet investissement particulier qu'est la maîtrise de l'Ahellil. Au terme de cet apprentissage direct, l'individu est comme imprégné de l'habitus propre à ceux qui

pratiquent l'Ahellil. Il faut remarquer que tout en étant partagé par quasiment l'ensemble de la communauté cet habitus comportait certains aspects qui ne pouvaient être intériorisés que par une fréquentation assidue des pratiquants.

Dans l'optique de la mise en place d'un processus de réappropriation de la pratique de l'Ahellil, les moyens à mettre en œuvre devront être nécessairement différents puisque le rapport au temps n'est plus le même que dans la société traditionnelle. L'essentiel sera de transmettre le corpus poétique chanté (et pourquoi pas d'enclencher une dynamique de création poétique à partir de l'actuel), de former des instrumentistes de valeur (flûte et bengri) et de respecter la forme c'est-à-dire la chorégraphie et le déroulement de la soirée.

**E) VALEUR EN TANT QUE TEMOIGNAGE  
UNIQUE D'UNE TRADITION  
CULTURELLE VIVANTE : ETRE UNE  
CREATION EXCEPTIONNELLE PAR  
RAPPORT AUX AUTRES  
MANIFESTATIONS CULTURELLES DU  
MEME TYPE DANS SON PAYS OU  
AILLEURS**

De par son caractère unique, la pratique de l'Ahellil constitue un héritage du long processus d'adaptation des communautés sahariennes à cet environnement particulier qu'est le désert. Bien que la pratique de l'écrit se soit développée parmi ces populations, c'est par le biais de l'oralité, du chant et du corps qu'une large part de la culture ancestrale s'est transmise d'une génération à l'autre. Même si les Gouraris ne construisent plus d'habitations selon

les modèles et les matériaux anciens, même si ce qu'ils écrivent actuellement n'a pratiquement plus rien à voir avec le savoir contenu dans les anciens livres, les manuscrits et les ruines des anciens habitats demeurent pour porter témoignage du passé. Par contre, la disparition de la pratique de l'Ahellil, genre entièrement véhiculé et transmis par l'oralité, complètement immatériel, constituerait une perte irrémédiable pour les Zénètes du Gourara, pour l'Algérie

mais aussi dans un cadre plus large pour les peuples vivant dans les déserts et pour la culture universelle.

**F) EXISTENCE DU RISQUE DE LA VOIR  
DISPARAITRE**

La pratique de l'Ahellil est, depuis une vingtaine d'années au moins, soumise à plusieurs contraintes qui risquent fort, si aucune mesure n'est prise en sa faveur, de la voir disparaître assez rapidement

Il y a d'abord les mutations économiques qui transforment de manière accélérée le comportement des Gouraris vis-à-vis du temps et de leur mode de vie qui est considéré comme inefficace. Libérés de leur travail dans les jardins qui est n'est pas rentable ils se heurtent à la faiblesse de l'offre d'emploi au niveau local et sont donc obligés de migrer vers le Nord du pays où vers les zones pétrolifères du Sahara. Ce mouvement entraîne loin du pays une grande partie des adultes, ce qui se répercute évidemment sur la pratique

de l'Ahellil puisque ces adultes font justement partie de la dernière génération qui maîtrise encore ce genre.

Les jeunes, quant à eux, n'ont plus accès à l'Ahellil en raison de leur scolarisation qui exerce un effet de déculturation. Passionnés par la télévision et l'internet, ils ont plutôt tendance à consommer ce qui leur vient de l'extérieur.

Les femmes quant à elles qui de par leur statut restent majoritairement à la maison n'ont pas les moyens ou la volonté de s'imposer dans l'espace public ni sur le plan de l'activité économique ni sur celui de la pratique culturelle.

Seuls les pouvoirs publics peuvent encore exercer une action à la fois pédagogique et incitative pour amener les

Gouraris à prendre conscience de leur patrimoine culturel et à agir pour le sauvegarder.

**AHELLIL DU GOURARA**

**(ALGERIE)**

**GESTION**

**A) ORGANISME(s) CHARGE(s) DE LA SAUVEGARDE, LA PRESERVATION ET LA REVITALISATION DE L'ESPACE CULTUREL OU DE LA FORME D'EXPRESSION CULTURELLE (STATUT JURIDIQUE DE L'ORGANISME, COMPETENCE RECONNUE SUR LE PLAN NATIONAL, NOM ET ADRESSES DE LA PERSONNE RESPONSABLE, SOURCES DE FINANCEMENT, ETC.)**

Nom : Ministère de la culture

Centre National de Recherches Préhistoriques Anthropologiques et Historiques

Contact : CNRPAH

Adresse : 3, rue Franklin Roosevelt, Alger

Tel : 00 213 21 74 79 29

00 213 61 57 62 82

Fax : 00 213 21 74 79 29

Email : slimhachi@yahoo.fr

**STATUT JURIDIQUE DE L'ORGANISME :**

Le CNRPAH, centre de recherche spécialisé en Anthropologie historique et culturelle, sous tutelle du Ministère de la Culture, est un Etablissement Public à caractère scientifique et technique.

Il vient d'être créé un « Centre pour le Patrimoine Immatériel El Hadj M'hamed El Anka » rattaché au CNRPAH suite à la ratification par l'Algérie de la convention internationale portant sauvegarde du patrimoine immatériel.

**COMPETENCE RECONNUE SUR LE PLAN NATIONAL**

Le CNRPAH qui existe sous différentes appellations depuis 1955 est un centre de recherche scientifique

d'envergure internationale qui a accumulé une longue expérience en matière d'étude et de recherches sur la culture matérielle et immatérielle. Il publie, notamment la revue LIBYCA

**SOURCES DE FINANCEMENT**

Les sources de financement sont gouvernementales.

**B) MESURES DEJA PRISES POUR REVITALISER LA FORME D'EXPRESSION OU L'ESPACE CULTUREL DANS LA FORME QUE LES DETENTEURS OU LES COMMUNAUTES DESIRENT**

Les relations entre le CNRPAH et la région du Gourara remontent à l'année 1970. A cette époque le centre avait une autre dénomination : Centre de Recherches Anthropologiques, Préhistoriques et Ethnologiques (CRAPE).

L'Ahellil fut immédiatement considéré comme un important objet de recherche par le directeur du centre, Mouloud Mammeri, qui mit en place, en 1972, une équipe pluridisciplinaire chargée d'étudier le Gourara sous différents aspects.

Cette équipe réunissait des chercheurs en anthropologie historique, en sociologie de la religion, de l'éducation et de la santé, en ethnomusicologie et en littérature orale. Rapidement, ces deux dernières disciplines, dirigées par P. Augier et M. Mammeri, se sont révélées les plus en pointe en matière de recueil et d'analyse.

### **Conservation**

La première phase de ce travail sur le terrain a consisté à enregistrer les

chants et les poèmes d'Ahellil. Ces enregistrements sur bandes magnétiques existent toujours au Centre et attendent d'être entièrement exploitées. Elles constituent des documents témoins sur l'état de l'Ahellil au début des années 1970. Ces missions de terrain se sont soldées, notamment, par l'enregistrement, avec le soutien de l'UNESCO, d'un disque 33 tours qui est présenté dans le présent dossier.

Concernant l'aspect poétique, M. Mammeri a fait paraître un ouvrage, en 1984, sur l'Ahellil du Gourara dans lequel figure un corpus d'une soixantaine de poèmes, transcrits en caractères latins et traduits en français. Ce corpus est précédé d'une longue introduction dans laquelle l'auteur procède à une présentation de cette pratique culturelle

et à son étude. Le CNRPAH a réédité en 3000 exemplaires l'ouvrage de Mouloud Mammeri en 2003.

Le travail de recueil sur le terrain doit impérativement être poursuivi et même amplifié car il revêt un caractère d'urgence encore plus prononcé que pour les années 1970.

### **Préservation**

La loi 98/04 de juin 1998 portant protection du patrimoine culturel a réservé des articles et des dispositions de protection du patrimoine immatériel.

### **Diffusion**

La diffusion s'effectue pour le moment surtout sur le plan local, au



Gourara même. Il faut noter cependant que la fête commémorant la nativité du prophète (le *mawlid nabawi*) attire, depuis les années 1980 des pèlerins venant de plusieurs régions d'Algérie. Les Ahellil réalisés durant cette fête, qui dure une semaine, sont donc vus par un grand nombre de gens.

En Europe, le disque réalisé au milieu des années 1970, avec le soutien de l'UNESCO

d'ailleurs, a permis une diffusion de cette pratique culturelle que nous ne pouvons pas évaluer de manière exacte. De plus, depuis le début des années 1990, certains groupes d'Ahellil se sont à maintes reprises produits dans plusieurs villes de France. Au moins deux CD ont été produits, dont l'un par l'Institut du Monde Arabe.

L'ouvrage de M. Mammeri a également permis la diffusion de l'Ahellil au sein d'un public spécialisé et cultivé aussi bien en Algérie qu'à l'étranger.

#### **Protection juridique**

Loi nationale 98/04 de juin 1998 portant protection du patrimoine culturel (voir annexe).

Convention internationale portant sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 ratifiée par l'Algérie.

#### **Coopération internationale**

- UNESCO
- Des conventions de coopération sont en voie d'être signées pour les aspects recherche et conservation avec l'Institut des Langues et Civilisation Orientales (INALCO, Paris) et l'Université

de Nanterre (Paris) pour les études ethnomusicologiques.

#### **Liste non exhaustive des partenaires internationaux**

- UNESCO
- INALCO (Paris)
- Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS, Paris)
- Université de Nanterre

**AHELLIL DU GOURARA**

**(ALGERIE)**

**PLAN D'ACTION**

**A) TITRE DU PROJET**

*Ahellil n Tigurarin* : Ahellil du Gourara

**B) ORGANISME CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION**

Le Ministère de la Culture doté d'une Direction du Patrimoine Culturel, sera en charge de la supervision pour la mise en œuvre du plan d'action. Le plan d'action est élaboré par le CNRPAH, en contact étroit avec un certain nombre de maîtres de l'Ahellil et des personnalités du Gourara particulièrement conscientes de la nécessité de sauvegarder cet élément du patrimoine local et national.

Localement, la Direction de Culture de la Wilaya (Préfecture) d'Adrar est

chargée d'organiser la veille sur l'état de l'Ahellil du Gourara.

**C) DESCRIPTION DETAILLEE DE L'IMPLICATION DES DEPOSITAIRES AVERES OU DES COMMUNAUTES CONCERNEES**

Les actuels dépositaires de la pratique culturelle ont conscience tout à la fois de la nécessité de la prise en charge de l'avenir de leur art et de la difficulté à mettre en œuvre, seuls, une dynamique de revalorisation. Cet état d'esprit s'accompagne du sentiment que seuls les pouvoirs publics, par leur aide à la fois financière, médiatique et organisationnelle, sont en mesure d'enrayer le déclin de la pratique culturelle en fournissant un soutien matériel bien sûr mais aussi psychologique. L'un des problèmes

essentiels est en fait lié au sentiment de précarité économique et culturel qui découle de la situation de marginalisation que vivent les communautés du Gourara. Dans ce sens, le soutien des pouvoirs publics est perçu comme une forme de reconnaissance et de valorisation de la culture locale.

Il faut également noter l'existence d'une élite locale formée de quadra et quinquagénaires qui sont passés par le système d'enseignement mis en place après l'indépendance de l'Algérie mais qui sont encore profondément imprégnés de leur culture traditionnelle. Les membres de cette élite participent à la vie associative locale et régionale et contribuent à la protection du patrimoine matériel (avec les nombreuses forteresses en ruines) et hydraulique (avec le système

de recueil des eaux souterraines – foggaras – et les nombreuses canalisations qui drainent ces eaux jusqu'aux jardins).

Par ailleurs, les communautés sont sensibles au fait que la reprise attendue du tourisme qui représente un apport financier non négligeable est liée à l'entretien de l'environnement et à la capacité de fournir des prestations culturelles locales comme l'Ahellil.

Pour toutes ces raisons, la collaboration des dépositaires de la tradition et des communautés nous paraît non seulement acquise mais correspond même à une demande des populations locales.

#### ***D) MECANISMES ADMINISTRATIFS OU JURIDIQUES DE SAUVEGARDE DE L'HELLIL***

La loi 98/ 04 de juin 1998 relative à la Protection du Patrimoine culturel vient d'être dotée d'un arrêté ministériel portant organisation de la banque de données du patrimoine culturel immatériel (voir annexe).

#### ***E) SOURCE DE FINANCEMENT ET LEUR NIVEAU***

Le financement du projet est essentiellement gouvernemental. Le soutien de la communauté internationale sera sollicité.

#### ***F) RESSOURCES HUMAINES DISPONIBLES (COMPETENCE ET EXPERIENCE) ET LES POSSIBILITES DE FORMATION EN MATIERE DE SAUVEGARDE, REVITALISATION ET DIFFUSION***

La participation d'un certain nombre de maîtres de l'Ahellil au projet est actuellement acquise. Ces personnes sont tout à fait favorables au travail de recherche qui consiste à recueillir et fixer par l'écrit le corpus poétique, à donner des conseils aux jeunes désireux de se perfectionner dans la connaissance de la pratique de l'Ahellil et même contribuer à l'enseignement dans les collèges et les lycées.

Il s'agira parallèlement de sensibiliser, voire former, un ou deux membres de l'administration locale (au niveau de Timimoun, actuellement capitale du Gourara) dans le domaine de

la préservation du patrimoine culturel en général et de la pratique de l'Ahellil en particulier. Ces personnes seront amenées à jouer le rôle de relais local du Ministère de la culture et de la Direction de Culture de la Wilaya (Préfecture) et pourront participer quotidiennement à la dynamisation des activités des associations culturelles locales.

Enfin, le CNRPAH procédera au recrutement et à la formation former de chercheurs en ethnomusicologie qui seront chargé de la partie recherche et des contacts avec les maîtres et les associations au niveau local.

## **G) PLAN DETAILLE**

### **a- Composantes du projet**

#### **Identification**

Le projet vise d'abord une meilleure connaissance de cette pratique culturelle qu'est l'Ahellil. Cette connaissance passe par une approche anthropologique de cette société dans sa dimension historique mais également au niveau de sa littérature orale et des langues qui y sont actuellement pratiquées à savoir l'arabe classique, l'arabe parlé et le dialecte zénète en usage localement. L'apport de l'ethnomusicologie est très important aussi bien pour les chants que pour les instruments et l'aspect chorégraphique.

L'aspect recherche devra être accompagné et illustré par la production de documents sonores et filmiques. Dans

ces contextes traditionnels on sait que la production de la musique est inséparable du corps, il s'agira donc de montrer cette relation.

#### **Conservation**

Nous avons vu plus haut qu'un certain nombre d'archives sonores existaient au CNRPAH d'abord et probablement dans d'autres institutions (Radio et Télévision nationales). Le but fixé consiste à répertorier les documents sonores existants, les classer, les numériser et les étudier ; il faudra ensuite comparer ce corpus archivé avec le corpus total de l'Ahellil tel qu'il existe au Gourara. On pourra ainsi chercher à enregistrer en priorité les chants qui ne figurent pas dans nos archives. L'objectif

serait de parvenir à disposer au moins d'un document sonore pour chaque chant d'Ahellil, afin de stopper la déperdition.

Pour la chorégraphie, qui n'a jusqu'à présent pas vraiment été étudiée ni même décrite en profondeur, il faudra procéder à une description précise des différentes figures, mouvements et positions des corps.

Il ne faut pas oublier un autre aspect important, le costume. Les informateurs rapportent que jusqu'aux années 1950 la participation à l'Ahellil s'accompagnait d'un costume particulier ce qui montre bien que la participation à cette pratique s'inscrivait dans un temps (ou un moment) qui n'est pas tout à fait celui de la vie quotidienne.

Cet aspect vestimentaire doit absolument être repris dans le contexte actuel puisque l'on sait que de plus en plus que ceux qui réaliseront l'Ahellil auront affaire à un public endogène mais aussi à des spectateurs extérieurs à la société locale.

### **Préservation**

Dans le cadre de ce projet à court et moyen terme, la préservation s'appuiera sur deux types d'actions :

1- L'organisation d'un festival de l'Ahellil qui regroupera les troupes venant des différents ksour (villages) dans lesquels ce genre est encore pratiqué. Les réalisations seront suivies bien évidemment par le public mais également par un jury qui sera majoritairement

composé de maîtres de l'Ahellil. Ce jury devra décerner des prix pour motiver les actuels pratiquants de l'Ahellil. Le festival devra être entièrement filmé pour augmenter les archives existantes. Les délibérations du jury devront également être filmées afin d'étudier les arguments fournis par les membres dans leur classement des troupes et leurs jugements sur les réalisations des uns et des autres.

Il est souhaitable que ce festival soit le fruit d'une étroite collaboration entre le CNRPAH (et le Ministère de la Culture) d'une part, l'administration locale d'autre part et surtout les associations et individus qui pratiquent l'Ahellil.

Le premier festival devrait se tenir dans une année ou dix-huit mois au plus,

afin d'enclencher assez rapidement la dynamique.

2- La mise en place d'un module d'enseignement de l'Ahellil au sein du programme d'enseignement de la musique dans les collèges et les lycées de la région du Gourara. Cet enseignement devra s'accompagner assez rapidement de la constitution, pour chaque promotion, d'un groupe d'élèves qui pratiqueront l'Ahellil. La maison de la culture de Timimoun devra être associée à cette activité en intégrant l'apprentissage de l'Ahellil dans ses activités, ce qui n'est pas le cas actuellement.

### **Diffusion**

Pour assurer la diffusion de l'Ahellil, il est important de favoriser la

participation de ces groupes d'Ahellil aux festivals nationaux et internationaux spécialisés dans la musique dite populaire ou traditionnelle.

La télévision devra jouer un rôle dans la diffusion de documentaires réalisés sur l'Ahellil.

### **Protection judiciaire**

Loi 98/04 de juin 1998 portant protection du le patrimoine culturel

Loi portant protection des droits d'auteur et droits voisins (voir annexe).

### **Coopération internationale**

UNESCO

Universités européennes déjà citées.

### **b- Echancier du projet**

Le projet aura trois phases :

- Phase 1 = 1 an. Mise en place d'un comité d'action. Ce comité sera composé d'un représentant du Ministère de la culture (de la direction du patrimoine culturel), d'un ou plusieurs chercheurs du CNRPAH (anthropologues, ethnomusicologues), de représentant de l'administration régionale comme la wilaya (préfecture) d'Adrar, les Daïras (sous-préfectures) du Gourara et les communes, et enfin de connaisseurs de l'Ahellil et de citoyens soucieux de sa conservation et de sa transmission. Lancement et approfondissement du plan d'action.

- Phase II = 3 ans. Actions à court terme consistant :

- d'abord en une action de recueil systématique des chants ;

- l'organisation en vue de la conservation de l'Ahellil d'un festival annuel dans lequel des groupes se produiront au niveau local, en présence d'un jury composé des maîtres et des connaisseurs ;

- la mise en place, dans le cours de musique, d'un cycle d'apprentissage de l'Ahellil pour les élèves des collèges et lycées du Gourara. Cet enseignement sera assuré par des connaisseurs de l'Ahellil et des instrumentistes.

- Phase III = 4 ans.

- Organisation d'un colloque international d'évaluation de l'action de sauvegarde, de revivification et de promotion.

- D'autres actions à plus long terme seront envisagées à partir des conclusions du colloque pour aboutir à une transmission durable de cette pratique culturelle.

-

#### **c- Agences d'exécution**

Ce plan d'action sera exécuté par les personnes relevant et engageant les différentes institutions citées plus haut.

Le comité comprend :

a- des représentants des administrations centrales, régionales et locales ;

b- des connaisseurs de la pratique culturelle prêt à s'investir pour sa transmission ;

c- des chercheurs qui en plus du travail sur le terrain seront chargés de faire le lien entre les connaisseurs de la pratique culturelle et les différentes administrations lorsque le besoin se fera sentir.

#### **d- Historique**

Il convient de rappeler que des actions sont entreprises en faveur de l'Ahellil du Gourara depuis le début des années 70. Ainsi plusieurs missions de recherches scientifiques ont été organisées par notre Centre de



Recherche ; elles se sont soldées par la production de :

- 1- Un ouvrage de Mouloud Mammeri « l'Ahellil du Gourara, 1984, réédité en 2003
- 2- Un ouvrage de Rachid Bellil « Ksour et saints du Gourar », 2003
- 3- Un disque 33 tours de chants d'Ahellil que le CNRPAH vient de transformer en CD.
- 4- Divers enregistrements de chants sur bandes magnétiques conservées au CNRPAH
- 5- Enfin la préparation de ce dossier a donné lieu, avec le soutien financier de l'UNESCO, à la production d'un film Beta cam de 10 minutes et d'un film

d'archives VHS de 120 minutes et de deux CD d'Ahellil, l'un à Timimoun, l'autre à Charwin.

#### **e- Justification**

L'Ahellil du Gourara est une forme artistique et culturelle d'une grande valeur. Sa transmission durant les siècles passés se heurte actuellement à un certain nombre de contraintes qui tiennent à l'insertion de plus en plus poussée de l'économie et de la société locale (celles du Gourara) dans des ensembles plus vastes qui imposent une nouvelle rationalité économique, de nouvelles relations sociales, de nouveaux rapports et types de pouvoir, un nouveau rapport au temps et aux loisirs et même une nouvelle relation à la religion... Les

nouvelles générations, moins de vingt ou trente ans, se détournent de plus en plus de cette pratique culturelle et les plus âgés ne trouvent pas en eux-mêmes la force et la volonté de transmettre l'Ahellil, se contentant lorsqu'ils le peuvent à le pratiquer entre eux.

Dans ce contexte, l'action de conservation et de transmission de l'Ahellil que nous souhaitons enclencher sera cruciale dans les dix années qui viennent : soit nous aurons réussi à intéresser les jeunes générations (dès le collège) pour nouer un lien avec les actuels connaisseurs soit l'Ahellil pourra disparaître assez rapidement.

### **f- Objectifs à long terme**

A long terme, notre plan d'action vise à une véritable renaissance de cette pratique artistique et culturelle qu'est l'Ahellil. Ce renouveau de l'Ahellil aura très certainement des répercussions sur le rapport que les gens du Gourara entretiendront avec leur propre passé, leur langue et leur culture. Nous espérons également que cette dynamique sera constatée par les autres communautés plus ou moins marginales et que cela les incitera à se lancer à leur tour dans ce travail de récupération de leur tradition culturelle (orale) en vue de sa préservation et de sa transmission.

### **g- Objectifs à court terme**

A court terme, nos objectifs sont les suivants :

- D'abord, préserver la qualité des relations avec les populations locales et surtout avec les actuels détenteurs de la tradition culturelle en général et de la pratique de l'Ahellil en particulier ;

- Réussir à impliquer les représentants des administrations tant au niveau national que régional que local dans les perspectives que nous nous sommes tracé.

- Enfin, susciter des vocations au niveau local, en vue de la sauvegarde de ce patrimoine culturel, essentiellement sous forme d'associations culturelles.

### **h- Résultats attendus**

Les résultats attendus du présent plan d'action peuvent résumés en ce qui suit :

1- Enregistrement sur tous supports des ahellil existants pour en constituer les corpus les plus exhaustifs possibles,

2- Diffusion de l'Ahellil aux plans local, national et international,

3- Susciter et encourager la transmission intergénérationnelle de ce savoir faire en mobilisant les structures de l'Education nationale, le réseau associatif et en instaurant un climat d'émulation entre les praticiens du genre,

4- Espérer pouvoir amener la communauté vers de nouvelles créations, productions ou inspirations.

**AHELLIL DU GOURARA**

**(ALGERIE)**

**ANNEXES**

**AHELLIL DU GOURARA**

**(ALGERIE)**

**BIBLIOGRAPHIE**

- BASSET, A., 1937, " Les ksour berbérophones du Gourara ", *Revue Africaine*, LXXXI, 3-4.
- BEL, A., 1938, *La Religion musulmane en Berbérie*, Paris : Geuthner.
- BELLIL, R., 1985, " Quelques aspects du changement social au Gourara ", *AWAL, Revue d'Etudes Berbères*, 1, (pp. 58-76).
- BELLIL, R., 1989, " Gestion des conflits intercommunautaires et sacralisation de l'espace : cas du Gourara ", *Tradition et modernité dans les sociétés berbères*, Textes réunis et présentés par T. Yacine, Editions AWAL (publications du centre d'Etudes et de recherches Amazigh), Paris, (pp. 101-133).
- BELLIL, R., 1993, " Migration et évolution de deux ksour du Gourara : At Sâid et Timimoun ", *Etudes et Documents Berbères*, n° 10, (pp. 139-169).
- BELLIL, R., *Récits, contes et poésie en dialecte tazenatit*, Editions Peeters, Paris-Louvain, 2000.
- BELLIL, R., 2003, *Ksour et saints du Gourara. Dans la tradition orale, l'hagiographie et les chroniques locales*, CNRPAH, ALGER.
- BENABOU, Medjahed., 1972, *Une oasis du Sahara Occidental (Timimoun)*, Thèse de 3° cycle (sous la direction de G. Tillion), EPHE IV° section, Paris.
- BISSON, J., 1957, *Le Gourara. Etude de géographie humaine*, Institut de Recherches Sahariennes, Mémoire n°3, Alger.
- BOUALGA, 1981, *Timimoun, l'oasis rouge du Gourara*, Thèse de doctorat, (sous la direction de J. Berque), Université R. Descartes, Paris- Sorbonne.
- BOUDOT-LAMOTTE, A., 1964, " Notes lexicographiques et linguistiques sur le parler berbère de Timimoun ", *Journal Asiatique*.
- CAMBUZAT, P.L., 1973, " Anthropologie historique ", in. Mammeri et Al., *Libyca*, T. XXI, Alger.
- CAPOT-REY, R., 1956, " Greniers domestiques et greniers fortifiés au Sahara. Le cas du Gourara ", *Trav. de l'I.R.S.*, T. XIV, Alger.
- COLOMB, (Lt-Colonel), 1860, " Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent ", *Revue Algérienne et Coloniale*.
- COLONIEU, 1892-93-94, " Voyage au Gourara et à l'Aouguerout ", *Bull. De la Société de Géographie de Paris*, VII<sup>e</sup> série, T. XIII.

- CORNET, A., 1952, "Essai sur l'hydrologie du Grand Erg Occidental et des régions limitrophes. Les foggaras", Alger : *travaux de l'Institut de Recherches Sahariennes*, t. VIII.
- DAUMAS, E. Général, 1985 (1ère édition, 1856), *Le grand désert*, Paris : Quintelle.
- DEPORTER, 1890, *Extrême Sud de l'Algérie*, Alger : Fontana et Cie.
- ECHALLIER, J.C., 1972, *Villages désertés et structures agraires anciennes*, Paris : A.M.G.
- ECHALLIER, J.C., 1973, "Forteresses berbères du Gourara. Problèmes et résultats de fouilles", *Libyca*, T. XXI, Alger.
- FLAMAND, G. B. M., 1898, *De l'Oranie au Gourara, notes de voyage*, Paris : Challamel.
- GAUTIER, E. F., 1908, *Le Sahara algérien*, Paris : A. Colin.
- GOLVIN, L., 1957, *Le Maghreb central à l'époque des Zirides*, Paris : A.M.G.
- GRANDGUILLAUME, G., 1975, "Le droit de l'eau dans les foggaras du Touat au XVIII<sup>e</sup>", *Revue des études islamiques*, XLIII/2, Paris : Geuthner.
- HUGOT, H.-J., 1974, *Le Sahara avant le désert*, Paris : Editions des Hespérides.
- IBN KHALDOUN, A., 1925, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, traduit de l'Arabe par le Baron De Slane, Paris : P. Geuthner, 4 tomes.
- LA MARTINIÈRE H. M. P., et LACROIX N., 1897, *Documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest africain*, publié par le Gouvernement général de l'Algérie, 4 tomes.
- LAUMER, Luc de Saint, 1971, *Les Zénètes du Taghouzi*, Mémoire du CHEAM.
- LE PRIEUR, 1953, *Le pays de Tigourarin, petite monographie du Gourara*, CHEAM, vol. 90, n 2160.
- MAMMERI, M., et Al., 1973, "Le Gourara. Eléments d'étude anthropologique", *Libyca*, T. XXI, Alger.
- MAMMERI, M., 1984, *L'Ahellil du Gourara*, Paris : Ed. de la M.S.H. Réédition CNRPAH, Alger, 2003).
- MAMMERI, M. et Al 1985, "Culture du peuple ou culture pour le peuple", *AWAL*, n°1, Paris : Ed. de la M.S.H.
- MAROUF, N., 1980, *Lecture de l'espace oasien*, Paris : Sindbad.
- MARTIN, A.G. P., 1908, *Les oasis sahariennes*, Paris : Challamel.

## Candidature de L'Ahellil du Gourara-Algérie

- MARTIN, A.G.P., 1923, *Quatre siècles d'histoire marocaine*, Paris : F. Alcan.
- MERCADIER, G., RONDREUX, R., SALLERAS, L., 1946, *L'oasis rouge*, Alger : Chaix.
- OLIEL, J., 1994, *Les Juifs au Sahara, le Touat au Moyen Age*, Paris : CNRS.

## Candidature de l'Ahellil du Gourara-Algérie

- OUGOUAG-KEZZAL, C., 1978-79, " Les manifestations religieuses et populaires lors de la fête du *mawlid* au Gourara. Leur sens et leur portée ", *LIBYCA*, Tomes XXVI-XVII, Alger.
- PIERRESTIGER, R., 1963, *Folklore zénète à Timimoun*, Mémoire du CHEAM, n°3831

- REBOUL, 1953, " Le Gourara, Etudes historiques, géographique et médicale ", *Archives de l'Institut Pasteur d'Algérie*, T. XXXI, 2, Alger.
- ROGET, J., 1942, *Le Gourara*, Mémoire du CHEAM, n° 572.
- ROGET, J., 1945, " Fêtes religieuses et réjouissances païennes au Gourara ", *trav. de l'I. R. S.*, III.
- SCHACHT, J., 1954, " Sur la diffusion des formes d'architecture religieuse musulmane à travers le Sahara ", *Travaux de l'I.R.S.*, T. XI., Alger.
- WATIN, 1905, " Origines des populations du Touat d'après les traditions conservées dans le pays ", *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*, 10<sup>ème</sup> année, 2<sup>ème</sup> trimestre.

## DISCOGRAPHIE

- AUGIER, P., *Algéria Sahara. Musiques du Gourara*, Unesco collection, Musiques et Musiciens du monde, disque 33 tours et CD.
- DANIEL, J.-F., *Sahara éternel. Metlili des Chaâmba et Timimoun, oasis du désert algérien*, Paris, Arion, disque 30/33, C-469.
- *Chants sacrés du Sahara algérien. Ahallil du Gourara*, Paris, IMA (Musicales), CD 50306-2

**AHELLIL DU GOURARA**

**(ALGERIE)**

**LISTE PREVISIONNELLE  
DES CINQ AUTRES  
FORMES D'EXPRESSION  
CULTURELLE  
ET/OU ESPACESCULTURELS**



La liste suivante, non exhaustive, rend compte de certains genres du patrimoine immatériel algérien nécessitant des actions des pouvoirs publics et des organisations internationales de reconnaissance, de sauvegarde et de promotion.

#### 1- **AHAGGAR et TASSILI (Touaregs)**

- SEBIBA = fête, rituels, chants et chorégraphie. Manifestation annuelle célébrant le passage de Moïse au Sinaï ; elle implique la population de deux villages du Tassili n Ajers ; elle est exécutée par des groupes de personnes (femmes et hommes) dans une place publique.
- TAZANGHARIT : chants d'anciens esclaves réalisés dans l'Ahaggar.

- IMZAD Instrument, musique, chant et poésie (candidature multinationale). Genre musical emblématique des touaregs exclusivement féminin.
- Aliwan : Chants de mariage dans l'Ahaggar et le Tassili.

#### 2- **AURES**

Srawi : chants et danses exécutés à diverses occasions permettant l'expression d'une chorégraphie élaborée particulière à la région.

#### 3 – **ALGEROIS :**

- Karakouz : théâtre de marionnettes reproduisant des événements historiques, épiques ou lyriques mis en œuvre dans des places publiques par des colporteurs face à des publics d'adultes et d'enfants.

- Bouqala : Jeux divinatoire exécutés par des femmes à l'occasion des veillées du mois de Ramadhan qui consiste en des échanges de paraboles dignes d'être élevées au rang de littérature.
- Processions de Baba Salem : Rituel magico-thérapeutique exécuté par les membres de la confrérie noire d'Alger et qui s'accompagne de chants rythmés.

#### 4- **TLEMCEN ET SA REGION**

- Anzar : Masques de l'Achoura. Rituel commémoratif pendant lequel ont lieu des processions de personnages masqués anthropomorphes et zoomorphes.
- Hawzi : Genre musical et littéraire – variante de l'Andalous.

#### **5- NOMADES ET SEDENTAIRES DE L'ATLAS SAHARIEN**

- Rekb :fantasia autour de laquelle se déroule un rituel marqué par des échanges chantés entre femmes et cavaliers et qui s'achève par une charge de cavalerie.

- Ziara El Makam :pèlerinage annuel sur le site des saints fondateurs, Sidi Thameur(bou-Saâda), Sidi Naïl (Sidi Aïssa)...

- Savoir faire lié au tissage et ses symboles :costume masculin (Khaïtouça, Burnous)... ; Tapis (Ragm), ...

#### **6- OUARGLA et sa REGION**

- Savoir-faire lié à la fabrication du tapis et l'exécution des motifs et symbolique véhiculée par les motifs.

- Savoir-faire lié à la gestion de l'eau.

#### **7- KABYLIE**

- Imaginaires et savoirs faire liés à l'artisanat de fabrication de bijoux.

- Chants de lekhwan : Lithanies mystiques chantées par les membres de la confrérie Rahmaniya dans les Zawaya à diverses occasions.

#### **8- CONSTANTINOIS :**

- Malouf : Genre musical et littéraire – variante de l'Andalous

**Prévisions budgétaires pour la sauvegarde, la protection et la revivification de l'Ahellil du Gourara.**

**Introduction**

Le Ministère de la Culture et le Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques (CNRPAH) ont développé depuis le début des années 70 tout un programme d'enregistrement, d'étude, de recherche et de diffusion de l'Ahellil du Gourara. Ainsi, il a été publié dès 1984 l'ouvrage de Mouloud Mammeri « Ahellil du Gourara » qui comprend un corpus transcrit en Zénète et traduit en Français de nombreux Ahellil ainsi qu'une analyse anthropologique du genre. Cet ouvrage a été réédité par le CNRPAH en 2003 en 3000 exemplaires. Dans le cadre de cette recherche, il a été enregistré en 1974 un disque *live* 33 tours des Ahellil du Gourara que le CNRPAH vient de transformer en CD disponible. De même que le CNRPAH a édité en 2003 en 1500 exemplaires l'ouvrage de Rachid Bellil portant sur l'analyse anthropologique et historique des ksour et des saints du

Gourara ainsi qu'un corpus de nombreux Ahellil. Le montant de ces opérations peut être évalué à environ 05 millions de Dinars Algériens, soit environ 70.000 USD.

La préparation du présent dossier a permis de réaliser un film de présentation de 10 minutes et un film d'archives de 2heures, et un reportage photographique ainsi que l'enregistrement en *live* de 02 CD. Le montant de ces opérations s'est élevé à 2,5 millions de Dinars Algériens, soit environ 32.000 USD. Le CNRPAH a bénéficié, dans le cadre de cette opération, d'un soutien financier de l'UNESCO de 15.000 USD.

**Budget prévisionnel : 2005-2009**

1/ Enregistrement des Ahellil et de Tagerrabt du Gourara non encore enregistrés : Cette opération est prévue pour les années 2005 et 2006 pour un montant total de 01 millions de Dinars Algériens par an soit 15.000 USD par an. Soit un total de **30.000 USD**.

2/ Publications des enregistrements et analyses sous forme d'ouvrages et de CD en 2007 et 2008. Le

montant prévu est de 05 millions de Dinars Algériens, soit **70.000 USD**.

3/ Réalisation d'un film documentaire de 52 minutes sur la région et les genres relevant du patrimoine immatériel pour l'année 2005. Pour un montant de 2,5 millions de Dinars Algériens soit **40.000 USD**.

4/ Organisation à partir de 2006 (2006 à 2008) d'un festival annuel de l'Ahellil doté d'un jury et de prix d'émulation pour un montant de 02 millions de Dinars Algériens par an, soit 30.000 USD par an. Soit un total sur 03 années de **90.000 USD**.

5/ Organisation en 2009 d'un colloque international d'évaluation des actions entreprises pour un montant de 3 millions de Dinars Algériens, soit **50.000 USD**.

Le Total Général sur la période de 05 ans (2005-2009) s'élève à **280.000 USD**.

## Candidature de L'Ahellil du Gourara-Algérie

Les sources gouvernementales de financement sont le Ministère de la Culture, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Les sources extérieures prévues sont l'UNESCO et celles de la coopération internationale bilatérale et multilatérale.

---

A H E L L I L

D U

G O U R A R A

---

© C N R P A H 2 0 0 4  
0 3 , F . D . R O O S E V E L T A L G E R

---